



Agence Terre de Soleil
36 Rue des 3 Journées
30130 Pont-Saint-Esprit
04 66 39 02 02
@ contact@agenceterredesoleil.com

BAREME HONORAIRES A PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2024

TRANSACTION

De 0 à 50 000 € : 5 000 € TTC

De 50 001 € à 70 000 € : 6 000 € TTC

De 70 001 € à 90 000 € : 7 000 € TTC

De 90 001 € à 110 000 € : 8 % TTC

De 110 001 € à 150 000 € : 7 % TTC

De 150 001 € à 250 000 € : 6 % TTC

De 250 001 € à 350 000 € : 5 % TTC

A partir de 350 001 € : 4 % TTC

Avis de valeur écrit déductible des honoraires lors de la vente par notre intermédiaire : 180 € TTC

Honoraires charges vendeur uniquement

LOCATION

Honoraires à la charge du bailleur :

*Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 6 € TTC / m²
Etablissement de l'état des lieux : 3 € TTC / m²*

Honoraires à la charge du locataire :

*Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 6 € TTC / m²
Etablissement de l'état des lieux : 3 € TTC / m²*

Avis de valeur écrit déductible des honoraires lors de la location par notre intermédiaire : 120 € TTC

Taux de TVA actuellement en vigueur 20%

Ces honoraires seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.